

Le schéma interrégional d'organisation des soins (SIOS) pour l'interrégion Nord-Ouest (2015-2019)

Le schéma interrégional d'organisation des soins (SIOS) dans sa seconde version 2015-2019 est le fruit d'un dialogue constructif et d'une participation importante des quatre régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie, de la Haute et Basse-Normandie. Il faut souligner la qualité du travail partenarial mené par les professionnels de santé de chacune des quatre régions qui ont su collectivement documenter et proposer une organisation interrégionale de l'offre de soins hyperspécialisée dans les cinq domaines du SIOS. L'élaboration de ce schéma doit également beaucoup à l'implication du groupement de coopération sanitaire GCS G4 auquel participent les quatre CHU de l'interrégion Nord-Ouest.

Les propositions d'organisation qui ont été retenues sont pragmatiques et réalistes. Elles font suite à un constat d'incomplétude du SIOS I et développent autant que possible des organisations régionales et interrégionales plus coordonnées et des activités de soins nouvelles comme la chirurgie cardiaque pédiatrique, ou encore le renforcement des activités de greffe d'organe.

Les perspectives brossées à moyen et long terme, qu'elles correspondent à des renforcements d'activité, la mise en place de nouvelles organisations, le renforcement des coopérations ou encore la qualité et la pertinence des soins, nécessiteront un accompagnement important et continu des ARS, des structures hospitalières, des fédérations, et du GCS G4, pour permettre la mise en œuvre effective des recommandations au cours de la période du SIOS II.

Ce SIOS II fera en conséquence l'objet d'un suivi coordonné de sa mise en œuvre, à la hauteur de ses enjeux, dans le même esprit participatif et de coopération que pour son élaboration.

La dynamique interrégionale doit être renforcée. Le SIOS représente, par la volonté des acteurs, le socle des coopérations de l'interrégion dont la mise en œuvre nécessitera les évolutions structurelles, organisationnelles, les moyens et compétences nécessaires, ainsi qu'une politique de formation coordonnée.

Les agences régionales de santé seront mobilisées pour que les objectifs du schéma interrégional d'organisation des soins soient tenus à l'échéance de son terme.

La directrice générale de
l'ARS Basse-Normandie

Monique RICHOMES

Le directeur général de
l'ARS Haute-Normandie

Amaury de SAINT QUENTIN

Le directeur général de
l'ARS Picardie

Christian DUBOSQ

Le directeur général de
l'ARS Nord-Pas-de-Calais

Jean-Yves GRALL